



Avis d'appel public à la concurrence Marché public de travaux

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Maître d'ouvrage délégué : C.A. PAYS DE GRASSE.

Correspondant : M. le Président, 57 avenue Pierre Séward - B.P. 91015 06131 Grasse
Cedex,

Tél. : 04.97.05.22.00, télécopieur : 04.92.42.06.35, courriel : commande@paysdegrasse.fr

Adresse internet : <http://www.paysdegrasse.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Maître d'ouvrage : Commune de Saint-Vallier-de-Thiery

Objet du marché : Rénovation de l'équipement sportif de l'école du Collet de Gasq sur la commune de Saint-Vallier-de-Thiery.

Caractéristiques principales : Le présent marché public a pour objet la rénovation de l'équipement sportif de l'école du Collet de Gasq sur la commune de Saint-Vallier-de-Thiery.

Le présent marché fait l'objet de tranches :

- Tranche ferme : Revêtement drainant sur toute la surface de l'équipement (offre de base)
- Tranche optionnelle 1 : Poubelle
- Tranche optionnelle 2 : Escaliers
- Tranche optionnelle 3 : Cages de street hockey
- Tranche optionnelle 4 : Panneaux d'information utilisation
- Tranche optionnelle 5 : Enrobé accès école-équipement sportif

En cas d'affermissement, la TO sera affermée dès la notification du marché sans Ordre de Service nécessaire.

Lieu d'exécution des travaux : Equipement sportif, Collet de Gasq, 06460 SAINT VALLIER DE THIEY.

Délai d'exécution global du chantier : 2 mois à compter de la date de l'accusé de réception de la notification, période préparatoire du chantier comprise.

Le démarrage du chantier est prévu en juillet 2026.

Forme du marché : Marché ordinaire traité à prix global et forfaitaire. Les prix sont fermes.

Variantes : une variante est imposée sur la tranche ferme : Enrobé classique sur des zones partielles de l'équipement.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

Prestations divisées en lots : non.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Cf. article 3.2 du règlement de consultation.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : groupement conjoint ou solidaire.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

La liste des pièces justificatives nécessaires à l'appréciation des qualités et capacités du candidat est indiquée à l'article 4 du règlement de consultation.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.

1. Critère Prix analysé au regard de la D.P.G.F. pondéré à 40 %

2. Critère Valeur technique au regard du mémoire technique pondéré à 40 %

3. Critère Performance environnementale au regard du mémoire technique pondéré à 10 %

4. Critère Optimisation du délai d'exécution des travaux au regard de l'article 7 de l'acte d'engagement pondéré à 10%

Le dossier de consultation est remis gratuitement.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : Vendredi 26 juin 2026, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires :

La présente consultation est une consultation initiale

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28 mai 2026

Le DCE est mis à disposition par voie électronique sur www.marches-securises.fr

Maître d'ouvrage délégué : Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse.

Identifiant : CA-Pays-de-Grasse_06_20260528W2_02

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : CA du Pays de Grasse.

Correspondant : Service de la commande publique, 57 avenue Pierre Sémard,
06131 Grasse Cedex,

Tél. : 04.97.05.22.00, télécopieur : 04.92.42.06.35

courriel : commande@paysdegrasse.fr